

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 13566 Numéro SIREN : 820 803 484 Nom ou dénomination : TEXACORP
--

Ce dépôt a été enregistré le 23/10/2020 sous le numéro de dépôt 88055

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 23-10-2020

N° DE DEPOT : 088055

N° GESTION : 2016B13566

N° SIREN : 820803484

DENOMINATION : TEXACORP

ADRESSE : 37 rue de la Victoire 75009 Paris

MILLESIME : 2019

Pas nécessaire

A stylized handwritten mark or signature, possibly a stylized 'P' or a checkmark, written in blue ink.

TEXACORP

Société par actions simplifiée au capital de 103.287.348 euros

Siège social : 37 rue de la Victoire – 75009 Paris

R.C.S. Paris 820 803 484

(Ci-après la “**Société**”)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2020

(...)

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation des résultats de l'exercice

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé, se traduisant par un bénéfice d'un montant de 6.650.070,12 euros comme suit :

- ☐ 5 % à la réserve légale, soit la somme de 332.504 euros
laquelle serait alors portée à un montant
créditeur de 450.539 euros

- ☐ au Report à Nouveau le solde,
soit la somme de 6.317.566,12 euros
lequel s'inscrirait alors crééditeur
pour 8.560.224,3

(...)

Le Président



TEXACORP

Société par actions simplifiée au capital de 103.287.348 euros

Siège social : 37 rue de la Victoire – 75009 Paris

R.C.S. Paris 820 803 484

(ci-après la “**Société**”)

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JUIN 2020

Chers associés,

Le présent rapport est établi, conformément à la loi et aux statuts, d'une part afin de vous exposer la situation et l'activité de la société TEXACORP (la “**Société**”) au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, constituant le troisième exercice social, les résultats de cette activité, les progrès réalisés, les difficultés rencontrées, l'évolution prévisible de la situation de la Société et ses perspectives d'avenir, les événements importants survenus depuis la date de la clôture de l'exercice et les activités de la Société en matière de recherche et de développement ; d'autre part pour soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice et l'affectation des résultats qui ressortent de ces comptes.

Ce rapport est également établi en vue de vous soumettre les comptes consolidés établis pour la Société et ses filiales. A toutes fins utiles, je vous rappelle que les dispositions relatives à l'article L.225-100 du code de commerce relatif à la présentation et l'approbation des comptes consolidés par l'assemblée générale n'étant pas applicable aux SAS, vous n'avez pas à vous prononcer sur ces comptes qui vous sont présentés uniquement à titre informatif.

Il vous sera également donné lecture des rapports des commissaires aux comptes.

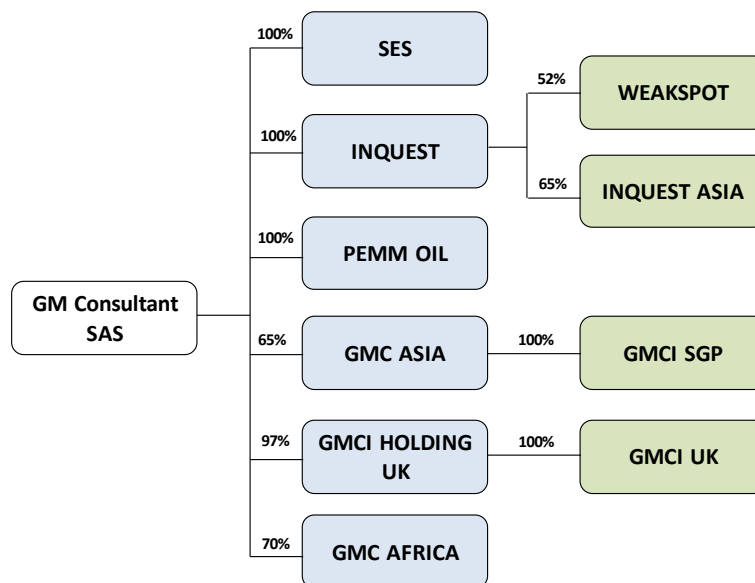
Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

1. ACTIVITE ET SITUATION DE LA SOCIETE ET DU GROUPE - PERSPECTIVES D'AVENIR :

1.1 Situation et évolution de l'activité de la Société et du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019

La société TEXACORP SAS clôture son troisième exercice social.

Dans le but de poursuivre la croissance du groupe et de diversifier l'offre proposée à ses clients, la société Trocadéro Participations a acquis 77,04 % des actions de la société GM Consultant SAS au 11 juillet 2019, elle-même détenant les filiales suivantes :



Créé en 1999, le groupe GM Consultant est un cabinet international d'expertise technique en assurance qui accompagne les professionnels depuis la prévention des risques jusqu'à la gestion des sinistres. Ces experts spécialistes interviennent dans tous les domaines sectoriels avec une parfaite connaissance du monde assurantiel. En forte croissance, ce groupe compte plus de 320 collaborateurs répartis sur l'ensemble du territoire français et des bureaux à Londres, en Asie et en Afrique pour garantir à ses clients une prestation de service de proximité et une grande réactivité. En 2018, GM Consultant a géré plus de 15 000 sinistres d'intensité.

Cette acquisition s'inscrit dans notre démarche permettant de créer une offre globale dédiée au risque d'entreprise et se positionner en leader sur ce marché en croissance

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le périmètre d'intégration fiscale compte les sociétés TROCADERO PARTICIPATIONS, TEXA SAS, TEXA SERVICES SAS, TEXA GLOBAL SOLUTIONS SAS, GBA SAS, la société CLE SAS et ses filiales, les sociétés CLE France SAS et AVITECH SAS, et la société EURISK et ses filiales, les sociétés AMOERTEX et QANTEX, la société SERISK SAS, la société GEOP SAS et, enfin les sociétés AAD PHENIX II, PHENIX DESAMIAN'TAGE SAS, AQUA BAT SARL, CADRAS SARL, AAD PHENIX PRESSING SARL, PHENIX DESAMIAN'TAGE RUNGIS SARL.

1.1.1. Activité de la Société au cours de l'exercice

La Société est une holding d'animation, son activité est essentiellement le management du Groupe et la gestion de ses filiales et elle dépend de l'activité de celles-ci.

1.1.2. Activité du Groupe

- **Part/Pro :**

L'année 2019 a été marquée par un niveau d'activité en légère baisse du fait de l'absence des événements climatiques.

- **Risques techniques :**

Les Risques techniques ont poursuivi un important développement.

- **Construction :**

L'année 2019 a été marquée par un manque de ressources et des gains de parts de marché.

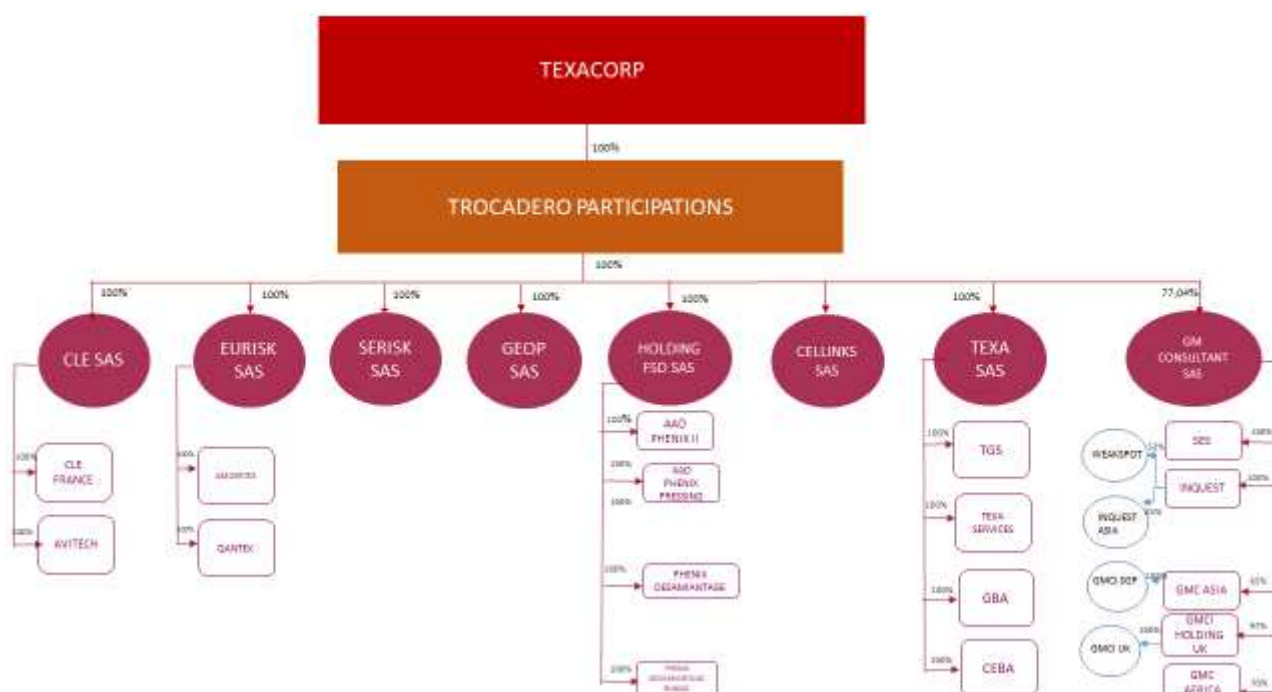
- **Réparation en nature :**

L'activité de Réparation en Nature a connu un net développement au cours de l'année 2019.

- **Gestion de sinistres (Cellinks) :**

L'année 2019 a connu une poursuite du développement de cette nouvelle activité.

L'organigramme du groupe, à fin 2019, avec l'acquisition de GM CONSULTANT, se présente comme suit :



1.1.3. Situation de la Société

Du fait du LBO du 27 juillet 2016, la Société se trouve donc être la holding d'animation contrôlant par l'intermédiaire de la sous-holding Trocadero Participations, le Groupe TEXA, activité historique d'origine du Groupe dans l'expertise d'assurance, l'activité d'expertises Construction de la société CLE et ses filiales et de la société EURISK et ses filiales, de la société SERISK, l'activité de réparation en nature développée par la société GEOP SAS, la société HOLDING FSD SAS et ses filiales, les activités décontamination après sinistres en France, la recherche de fuite non destructive, l'assèchement technique, le traitement d'archives et documents, le pressing technique après sinistre, le sauvetage d'objets de valeur, l'hygiène de l'air et ventilation et depuis juillet 2019, avec l'acquisition de GM CONSULTANT et de ses filiales, l'activité d'expertises Risques d'entreprises avec la société TGS (déjà présente dans le groupe).

Compte tenu de son activité, sa situation dépend donc étroitement de l'activité et de la situation de ses participations.

1.1.4.Situation du Groupe

Au 31 décembre 2019, le groupe établit ses troisièmes comptes consolidés.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 232 633 049 € contre 190 025 823 € pour l'exercice précédent.

La contribution du Groupe TEXA EXPERTISES est de 121 753 358 euros, celle du groupe CLE et EURISK de 56 141 231 euros et celle de GEOP et PHENIX de 54 738 460 euros.

Le Résultat d'exploitation consolidé est de 10 146 891 € contre 1 594 395 € pour l'exercice précédent.

La contribution du Groupe TEXA EXPERTISES est de 3 071 092, celle du groupe CLE et EURISK de 4 833 769 euros et celle de GEOP et PHENIX de 2 242 030 euros.

Le montant total des charges de personnel s'élève à 138 645 608 euros soit 59,6% du chiffre d'affaires.

L'effectif moyen total du Groupe en 2019 s'élève à **2 379** salariés.

En conséquence, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019 se soldent par une perte nette de (3 240 828) € contre une perte nette de (5 244 702) € pour l'exercice précédent.

Les résultats, par branche, filiale par filiale, sont examinés ci-après.

1.1.5.Endettement de la Société et du Groupe

(i) Crédit Senior :

Lors de la constitution du groupe en juillet 2016, un emprunt bancaire Senior de 97 M€ et un emprunt obligataire de 22 M€ ont été souscrits.

Un refinancement bancaire a été opéré en 2019 à hauteur de 46 M€, afin de refinancer la ligne de capex ayant servi à l'acquisition de Phenix ainsi que le remboursement de l'emprunt obligataire.

En complément, une nouvelle ligne de capex à hauteur de 30 M€ a été autorisée pour procéder à une (ou plusieurs) acquisition(s) externe(s).

Au cours de l'exercice 2019, un remboursement de l'emprunt bancaire Senior de 7,1 M€ a été réalisé.

L'emprunt bancaire Senior présente les caractéristiques suivantes :

- La tranche A de l'emprunt est amortissable au rythme de remboursement de 7,1 M€ par an en deux
- Échéances, sauf le premier exercice, jusqu'au 27 juillet 2022 ;
- Les autres tranches sont in fine (dont le terme est au 27 juillet 2023) ;
- Les intérêts sont payables trimestriellement en janvier, avril, juillet et octobre.

La ligne CAPEX utilisée à hauteur de 24,1M€ au 31-12-2019, est remboursable en deux échéances par an (juillet et janvier), dont la première échéance est fixée en juillet 2020 pour un montant de 4 M€.

Un nouvel emprunt obligataire a également été souscrit en juillet 2019.

(ii) Contrats de couverture :

Afin de se couvrir contre une hausse des taux de la dette Senior du Groupe, la société Trocadero Participations a contracté plusieurs contrats de couverture de taux sur la base de l'Euribor 3 mois pour un montant notionnel total de 110M€ au 31/12/2019.

La société TEXACORP a quant à elle contracté un contrat de couverture de taux sur la base de l'Euribor 3 mois pour un montant notionnel total de 20,0 M€ au 31 décembre 2019.

(iii) Garanties consenties :

La société TEXACORP a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à TROCADERO PARTICIPATIONS SAS, pour un montant maximum de 137 174 076 € jusqu'au 27 juillet 2022.

La société TEXACORP a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à GEOP SAS, pour un montant maximum de 35 M€ jusqu'au 27 juillet 2022.

La société TEXACORP a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à SERISK SAS, pour un montant maximum de 35 M€ jusqu'au 27 juillet 2022.

La société TEXACORP a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à TEXA SAS, pour un montant maximum de 35 M€ jusqu'au 27 juillet 2022.

La société TEXACORP a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à CLE SAS, pour un montant maximum de 35 M€ jusqu'au 27 juillet 2022.

La société TEXACORP a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à EURISK SAS, pour un montant maximum de 35 M€ jusqu'au 27 juillet 2022.

La société TROCADERO PARTICIPATIONS a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à TEXA SAS, EURISK, SERISK, GEOP et CLE, pour un montant maximum de 175 M€ jusqu'au 27 juillet 2022.

En date du 7 décembre 2009, la société TEXA SAS s'est portée caution solidaire au profit de la Société Générale pour un montant de 0,2 M€ en garantie de l'ensemble des engagements de sa filiale GBA pour une durée indéterminée.

La société TEXACORP a nanti, au profit des établissements bancaires, ses titres de TROCADERO PARTICIPATIONS SAS, en garantie de la Convention de Crédits du 27 juillet 2016.

La société TEXACORP a consenti un nantissement de second rang, au profit des établissements bancaires, sur ses titres de TROCADERO PARTICIPATIONS SAS, en garantie de the Amended and Restated Facilities Agreement du 28 juin 2019.

La société TEXACORP a nanti, au profit des établissements bancaires, les soldes de comptes bancaires ouverts en son nom, en garantie des contrats d'emprunt souscrits en date du 27 juillet 2016.

La société TROCADERO PARTICIPATIONS a nanti, au profit des établissements bancaires, ses titres de TEXA SAS, EURISK, GEOP, CLE et SERISK, en garantie de la Convention de Crédits du 27 juillet 2016.

Le 28 juin 2019, la société TROCADERO PARTICIPATIONS a consenti un nantissement de second rang sur ses titres de TEXA SAS, EURISK, GEOP, CLE, SERISK et CELLINKS, en garantie de l'Amended and Restated Facilities Agreement.

La société TROCADERO PARTICIPATIONS a nanti, au profit des établissements bancaires, les soldes de comptes bancaires ouverts en son nom, en garantie des contrats d'emprunt souscrits en date du 27 juillet 2016.

Le 14 décembre 2018, la société TROCADERO PARTICIPATIONS a nanti les 1.415.977 actions ordinaires et 30 actions de préférence qu'elle détient dans le capital de la société HOLDING FSD SAS au profit des établissements bancaires.

Le 28 juin 2019, ce nantissement a été remplacé par un nouveau nantissement des actions de la société HOLDING.

Le 11 juillet 2019, la société TROCADERO PARTICIPATIONS a nanti les titres de la société GM CONSULTANT (29.390 actions ordinaires).

1.1.6. Trésorerie disponible

Au 31 décembre 2019, la trésorerie disponible de la société TEXACORP était de 13 700 141 euros et la dette nette s'élevait à 45 979 045 euros (en ce inclus l'emprunt obligataire).

Au 31 décembre 2019, la trésorerie disponible du Groupe s'élevait à 36 187 647 euros et la dette nette s'élevait à 128 016 271 euros (en ce inclus l'emprunt obligataire).

1.2 Progrès réalisés ou difficultés rencontrées

Les résultats 2019 de l'ensemble consolidé ont été marqués par une année en légère baisse de volumétrie pour l'activité d'expertise d'assurance et le développement des risques techniques. L'activité d'expertises Construction est stable sur l'exercice. La réparation en nature connaît une bonne croissance et la gestion de sinistres poursuit son développement.

1.3 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

1.3.1. Évolution prévisible et perspectives d'avenir de la Société TEXACORP

Hors impact de la crise du coronavirus, les résultats de la Société devraient poursuivre leur amélioration en 2020.

1.3.2. Évolution prévisible et perspectives d'avenir du Groupe TEXACORP

Hors impact de la crise du coronavirus, le Groupe devrait poursuivre sa croissance en 2020.

1.4 Liste des succursales

La Société ne détient pas de succursales.

2. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

L'apparition du Coronavirus a été le déclencheur d'une crise d'un type nouveau, dont on constate l'importance, mais dont il est encore impossible d'estimer l'ensemble des conséquences et la durée. La société est très attentive à l'évolution de la situation et a pris les mesures adéquates (report du paiement des dettes fiscales et sociales et de loyers, recours au chômage partiel, pratique du télétravail, recours à la visio-expertise) pour limiter les impacts négatifs qui en résultent.

A la date d'arrêté des comptes, des prévisions de trésorerie ont été établies sur la base des informations dont la Direction disposait à cette date. Ces prévisions, qui intègrent à la fois un décalage de l'activité mais également les effets positifs de certaines mesures gouvernementales (report de certaines dettes fiscales et sociales et de loyer) ainsi que des financements garantis par l'Etat (dont les accords de principe ont été obtenus d'un pool bancaire composé de six banques), ne mettent pas en évidence une insuffisance de trésorerie sur les douze prochains mois.

Dans ce contexte, les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

Le 5 mars 2020, notre filiale, la société TROCADERO PARTICIPATIONS a acquis les titres de la société GEOSYNTHESE.

L'objectif de cette acquisition est de créer une offre globale en matière de diagnostic et maîtrise d'œuvre (MOE) sur le segment sinistres construction à intensité technique forte (géotechnique, superstructure...) dans un premier temps et, sur les segments sinistres dommages part/pro/entreprises (incendie, effondrement, sécheresse...) dans un second temps.

3. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

3.1 Activité de la Société en matière de recherche et de développement

Eu égard à son activité, la Société n'a eu aucune activité en matière de recherche et de développement.

3.2 Activité du Groupe en matière de recherche et de développement

Eu égard à son activité, le Groupe poursuit ses efforts en matière de recherche et de développement, notamment dans le cadre du projet DIGICLAIMS/DIGIPRO.

4. FILIALES ET PARTICIPATIONS

4.1 Sociétés contrôlées

Au 31 décembre 2019, la société contrôlait les sociétés suivantes :

TROCADERO PARTICIPATIONS
TEXA SAS
GBA SAS
CEBA (Monaco) S.A.M.
TEXA SERVICES SAS
TEXA GLOBAL SOLUTIONS SAS
CLE SAS
CLE France SAS
EURISK SAS

SERISK SAS
AMOERTEX SAS
QANTEX SARL
GEOP SAS
AVITECH SAS
CELLINKS SAS
HOLDING FSD SAS
AAD PHENIX II SAS
PHENIX DESAMIAN'TAGE SAS
AAD PHENIX PRESSING SARL
PHENIX DESAMIAN'TAGE RUNGIS SARL
GM CONSULTANT CONSEIL
SOCIETE D'EXPERTISE ET DE SERVICES
INQUEST
WEAKSPOT
INQUEST ASIA
GM CONSULTANT ASIA
GM CONSULTANT SGP
GM CONSULTANT INTERNATIONAL HOLDING UK
GM CONSULTANT INTERNATIONAL UK
GM CONSULTANT AFRICA

4.2 Activité des filiales et participations

Vous trouverez ci-dessous les principales informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle :

TROCADERO PARTICIPATIONS SAS

C'est une sous-holding financière qui détient des participations dans les 8 filiales dont les activités sont décrites ci-après.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 0 euro contre 0 euro en 2018. Le résultat d'exploitation ressort à (104.270) euros contre (133.836) euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier est de 1.900.568 euros contre 7.291.268 euros pour l'exercice précédent. L'exercice se solde par un bénéfice net de 1.116.767 euros contre 6.936.222 euros pour l'exercice précédent.

BRANCHE D'ACTIVITE TEXA EXPERTISE :

La branche TEXA EXPERTISE exerce l'activité originelle cœur de métier du Groupe dans l'expertise d'assurances.

TEXA SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 80.241.544 euros contre 90.176.182 euros en 2018 en baisse de 11,02%. Le résultat d'exploitation ressort à 1.081.053 euros contre 4.602.341 euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier est de 3.427.465 euros contre 3.478.255 euros pour l'exercice précédent. L'exercice se solde par un bénéfice net de 4.100.726 euros contre 6.268.035 euros pour l'exercice précédent, après comptabilisation d'un impôt sur les bénéfices de 387.381 euros en régime d'intégration fiscale avec Texacorp SAS.

TEXA SERVICES SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 97.944.270 euros contre 99.896.614 euros en 2018 en baisse de 1,95%. Le résultat d'exploitation ressort à 3.134.646 euros contre 2.628.384 euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier est de (115.353) euros contre (62.577) euros pour l'exercice précédent. L'exercice se solde par un bénéfice net de 298.059,97 euros contre 1.498.801,79 euros pour l'exercice précédent, après comptabilisation de la participation des salariés d'un montant de 165.220,23 euros et d'un impôt sur les bénéfices de 401.830 euros, en régime d'intégration fiscale avec Texacorp.

TEXA GLOBAL SOLUTIONS SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 23.263.877 euros contre 20.639.211 euros en 2018 en augmentation de 12,72%. Le résultat d'exploitation ressort à 3.209.534 euros contre 3.010.038 euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier est de 20.401 euros contre 9.475 euros pour l'exercice précédent. L'exercice se solde par un bénéfice net de 2.133.416,22 euros contre 1.983.677,82 euros pour l'exercice précédent, après comptabilisation d'un impôt sur les bénéfices de 1.033.848 euros.

GBA SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 283.754 euros contre 374.026 euros en 2018 en baisse de -24,14%. Le résultat d'exploitation ressort à 12.202 euros contre 26.511 euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier est de 6.323 euros contre 5.013 euros pour l'exercice précédent. L'exercice se solde par un bénéfice net de 20.739,59 euros contre une perte nette de (5.183,69) euros pour l'exercice précédent.

CEBA MONACO

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 853.684 euros contre 864.823 euros en 2018 en baisse de -1,29%. Le résultat d'exploitation ressort à 127.939 euros contre 150.995 euros pour l'exercice précédent. L'exercice se solde par un bénéfice net de 129.231,90 euros contre un bénéfice de 154.752,49 euros pour l'exercice précédent.

BRANCHE D'ACTIVITE CLE EXPERTISE :

La branche CLE EXPERTISE exerce une activité d'expertises de la Construction.

CLE SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 16.118.833 euros contre 16.951.306 euros en 2018 en diminution de -4,91%. Le résultat d'exploitation ressort à (174.500) euros contre (207.927) euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier est de 857.271 euros contre (2.091.893) euros pour l'exercice précédent. L'exercice se solde par un bénéfice net de 813.328,59 contre une perte nette de (2.584.422,20) euros pour l'exercice précédent, après comptabilisation de la participation des salariés d'un montant de 24.868,20 euros.

CLE France SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 7.695.853 euros contre 8.136.057 euros en 2018 en baisse de -5,41%. Le résultat d'exploitation ressort à 499.779 euros contre 789.185 euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier est de (2.071) euros contre 3 euros pour l'exercice précédent. L'exercice se solde par un Bénéfice net de 230.498,01 euros contre 525.412,74 euros pour l'exercice précédent, après comptabilisation de la participation des salariés de 37.466,71 euros et d'un impôt sur les bénéfices de 87.517 euros.

AVITECH

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 94.450 euros contre 334.620 euros en 2018 en baisse de - 71,77%. Le résultat d'exploitation ressort à (30.154) euros contre (32.600) euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier est de 507 euros contre 1.951 euros pour l'exercice précédent. L'exercice se solde par une perte nette de (45.724,68) contre une perte de (57.785,21) euros pour l'exercice précédent.

BRANCHE D'ACTIVITE EURISK EXPERTISES:

La branche EURISK EXPERTISES exerce une activité d'expertises de la Construction.

EURISK SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 39.688.122 euros contre 39.160.441 euros en 2018 en hausse de +1,35%. Le résultat d'exploitation ressort à 5.446.063 euros contre 4.524.321 euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier est de 17.376 euros contre 706 euros pour l'exercice précédent. L'exercice se solde par un bénéfice net de 2.967.135,06 euros contre 2.641.740,52 euros pour l'exercice précédent, après comptabilisation de la participation des salariés d'un montant de 871.656 euros d'un impôt sur les bénéfices de 1.667.483 euros.

SERISK SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 685.134 euros contre 516.168 euros en 2018 en hausse de +32,73%. Le résultat d'exploitation ressort à 45.293 euros contre (10.324) euros pour l'exercice précédent. L'exercice se solde par un bénéfice net de 33.828,68 euros contre une perte nette de (10.057,13) euros pour l'exercice précédent.

AMOERTEX SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 563.270 euros contre 541.531 euros en 2018 en hausse de +4,01%. L'exercice se solde par une perte nette de (3.363,31) euros contre 3.726 euros pour l'exercice précédent.

QANTEX SARL

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 1.138.496 euros contre 849.983 euros en 2018 en augmentation de +33,94%. L'exercice se solde par un bénéfice net de 75.291,45 euros contre une perte nette de (72.553) euros pour l'exercice précédent.

BRANCHE D'ACTIVITE SOLUTIONS APRES SINISTRES:

La branche SOLUTIONS APRES SINISTRES exerce une activité de réparation en nature de sinistres au profit d'assureurs et/ou particuliers dans le domaine du bâtiment ainsi qu'une activité de décontamination après sinistres en France, comprenant notamment la décontamination MRH, la décontamination industrielle, la recherche de fuite non destructive, l'assèchement technique, le traitement d'archives et documents, le pressing technique après sinistre, le sauvetage d'objets de valeur, l'hygiène de l'air et ventilation.

GEOP SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 27.367.318 euros contre 23.616.044 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de +15,88%. Le résultat d'exploitation ressort à 1.318.744 euros contre 598.854 euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier est de (703.551) euros contre (15.630) euros pour l'exercice 2018. L'exercice se solde par un bénéfice net de 412.412 euros contre une perte nette de (84.070) euros pour l'exercice précédent.

HOLDING FSD SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 1.726.642,14 euros contre 1.955.309 euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de -11,69%. Le résultat d'exploitation ressort à 547.141 euros contre 781.665 euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier est de 979.346 euros contre (5.052) euros pour l'exercice 2018. L'exercice se solde par un bénéfice net de 1.240.136,97 euros contre un bénéfice net de 552.234,06 euros pour l'exercice précédent.

AAD PHENIX II SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 22.510.354 euros contre 22.150.093 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de +1,63%. Le résultat d'exploitation ressort à 800.268 euros contre 892.018 euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier est de 5.721 euros contre 11.568 euros pour l'exercice 2018. L'exercice se solde par un bénéfice net de 157.221 euros contre un bénéfice net de 746.043 euros pour l'exercice précédent.

BRANCHE D'ACTIVITE GESTION DE SINISTRES:

La société CELLINKS SAS clôture son premier exercice social au 31.12.2019.

CELLINKS SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 789.170 euros. Le résultat d'exploitation ressort à 28.490 euros. L'exercice se solde par un bénéfice net de 20.513 euros.

BRANCHE D'ACTIVITE RISQUES D'ENTREPRISES (GM CONSULTANT):

La branche Risques d'Entreprises exerce une activité d'expertise technique en assurance qui accompagne les professionnels depuis la prévention des risques jusqu'à la gestion des sinistres.

GM CONSULTANT SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 26.133.786 euros contre 21.699.886 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de +20,60%. Le résultat d'exploitation ressort à 2.790.210 euros contre 1.349.737 euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier est de 9.849 euros contre 11.823 euros pour l'exercice 2018. L'exercice se solde par un bénéfice net de 996.143,72 euros contre un bénéfice net de 483.101,87 euros pour l'exercice précédent.

SOCIETE D'EXPERTISE ET DE SERVICES SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 6.310.258 euros contre 5.815.188 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de +8,51%. Le résultat d'exploitation ressort à 828.052 euros contre 761.350 euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier est de (75) euros contre 1.511 euros pour l'exercice 2018. L'exercice se solde par un bénéfice net de 463.546,84 euros contre un bénéfice net de 551.964,97 euros pour l'exercice précédent.

INQUEST SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 2.129.035 euros contre 713.820 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de +198,26%. Le résultat d'exploitation ressort à (47.667) euros contre (288.010) euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier est de (7.801) euros contre (3.183) euros pour l'exercice 2018. L'exercice se solde par une perte nette de (55.468) euros contre une perte nette de (291.234) euros pour l'exercice précédent.

WEAKSPOT SAS

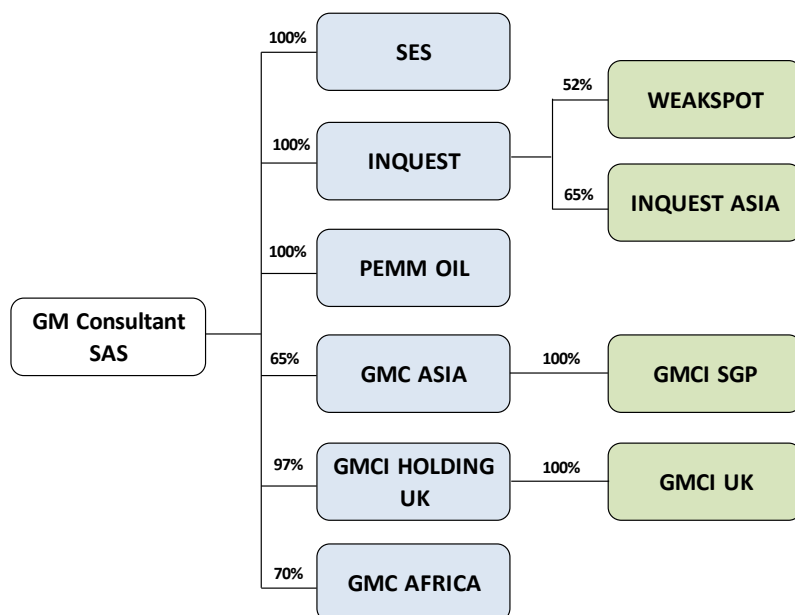
La société WEAKSPOT SAS clôture son premier exercice social au 31.12.2019.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 69.528 euros. Le résultat d'exploitation ressort à (368.850) euros. Le résultat financier est de (4.120) euros. L'exercice se solde par une perte nette de (372.970) euros.

4.3 Prise de participation ou prises de contrôle

Notre Société, par l'intermédiaire de sa filiale, la société TROCADERO PARTICIPATIONS a procédé, le 11 juillet 2019 à l'acquisition des titres des sociétés :

GM CONSULTANT CONSEIL, qui détient les titres des sociétés :



4.4 Cessions de participation

Au cours de l'exercice, la Société n'a cédé aucune participation.

4.5 Actions d'autocontrôle

Je vous rappelle que la Société contrôle une ou plusieurs sociétés mais celles-ci ne détiennent aucune action de la Société. Il ne peut donc exister d'actions d'autocontrôle.

4.6 Participations réciproques

Je vous informe que la Société ne détient aucune participation dans le capital de sociétés par actions détenant une fraction du capital de la Société supérieure à 10 %. Par ailleurs, aucune action de la Société n'est détenue par une société (autre qu'une société par actions) détenant une fraction du capital de la Société supérieure à 10 %. Il n'y a donc pas de participations réciproques au sens des articles L. 233-29 et L. 233-30 du code de commerce.

4.7 Participation des salariés au capital social au 31 décembre 2019

Dans la mesure où la Société a mis en place un dispositif d'épargne salariale dont peut bénéficier l'ensemble des salariés du groupe, conformément à l'alinéa 3 de l'article L.225-129-6 du code de commerce, la Société est dispensée de l'obligation périodique de proposer une augmentation de capital réservée aux salariés.

5. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Je vous demande de bien vouloir vous référer au rapport spécial de vos commissaires aux comptes qui vous donnent toutes précisions sur les conventions, autres que celles portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et son président, l'un de ses dirigeants ou l'un de ses associés disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société associée, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce.

6. REGLES DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des documents comptables sont conformes à la réglementation en vigueur.

Vos commissaires aux comptes relatent, dans leur rapport sur les comptes annuels, l'accomplissement de leur mission.

7. DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

La décomposition à la clôture de l'exercice 2019, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance, en application des articles L441-6-1 et D441-4 du Code de commerce est la suivante pour la Société :

	Article D. 441 I, 1° du Code de commerce :				
	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombres de factures concernées	6	4	0	3	13
Montant total des factures concernées (TTC)	35 668,04	3 934,10	0	2 692,14	42 294,28
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	1,42%	0,16%	0%	0,11%	1,68%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées					
Nombre de factures exclues			0		
Montant total des factures exclues (TTC)			0		
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		Délai légal			

La décomposition à la clôture de l'exercice 2019, du solde des factures clients par date d'échéance, en application des articles L441-6-1 et D441-4 du Code de commerce est la suivante pour la Société :

	Article D. 441 I, 2° du Code de commerce :				
	Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombres de factures concernées	—	—	—	_8_	_8_
Montant total des factures concernées (TTC)	—	—	—	4 701 179,50__	_4 701 179,50_
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)				75,38%	75,38%

(B) Factures exclues du (A) relatives à des créances litigieuses ou non comptabilisées	
Nombre de factures exclues	0
Montant total des factures exclues (TTC)	0
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)	
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délai légal

8. PLAN D'OPTIONS D'ACHAT OU DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L225-184 du Code de commerce, je vous précise qu'il n'existe aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions dans la Société.

Je vous précise également qu'il n'y a pas eu d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions au profit des mandataires sociaux en application de l'article L225-185 du Code de commerce.

9. ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

Un rapport spécial vous est présenté dans ce cadre.

10. COMPTES CONSOLIDÉS

Le périmètre de consolidation du Groupe sur l'exercice 2019 comprenait les sociétés suivantes :

TEXACORP SAS	Société consolidante
TROCADERO PARTICIPATIONS SAS (RCS Paris 752 470 831)	100%
TEXA SAS (RCS Paris 392 488 722)	100%
TEXA SERVICES SAS (RCS Paris 341 810 232)	100%
TEXA GLOBAL SOLUTIONS SAS (RCS Paris 417 531 431)	100%
GBA SAS (RCS Paris 491 314 183)	100%
CEBA S.A.M. (MONACO) 75 S 01492	100%
CLE SAS (RCS Paris 343 758 645)	100%

CLE France SAS (RCS Paris 540 019 478)	100%
EURISK SAS (RCS Paris 317 036 887)	100%
SERISK SAS (RCS Paris 449 012 871)	100%
AMOERTEX SAS (RCS Paris 529 936 650)	100%
QANTEX SARL (RCS Paris 529 916 348)	100%
GEOP SAS (RCS Bobigny 429 258 270)	100%
AVITECH SAS (RCS Paris 491 757 415)	100%
HOLDING FSD SAS (RCS Rennes 412 146 094)	100%
AAD PHENIX II SAS (RCS Rennes 518 790 415)	100%
PHENIX DESAMIAN'TAGE SAS (RCS Rennes 799 418 736)	100%
AAD PHENIX PRESSING SARL (RCS Rennes 751 162 694)	100%
PHENIX DESAMIAN'TAGE RUNGIS SARL (RCS Rennes 818 503 658)	100%
GM CONSULTANT CONSEIL (RCS Salon de Provence 478 390 149)	77,04%
SOCIETE D'EXPERTISE ET DE SERVICES RCS Salon de Provence 441 568 235)	77,04%
INQUEST (RCS Nanterre 830 425 971)	77,04%
WEAKSPOT (RCS Nanterre 843 114 109)	40,06%
INQUEST ASIA (Hong-Kong 2100148)	50,08%
GM CONSULTANT ASIA (Hong-Kong 1884006)	50,08%

GM CONSULTANT SGP (Singapour 201719875 N)	50,08%
GM CONSULTANT INTERNATIONAL HOLDING UK (Royaume-Uni 09413317)	74,7%
GM CONSULTANT INTERNATIONAL UK (Royaume-Uni 09413959)	74,7%
GM CONSULTANT AFRICA (Maroc 418 627)	53,9%

11. EXAMEN DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT

11.1 Examen des comptes et résultats de la Société

Je vais vous présenter en détail les comptes annuels que je soumettrai à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Nous vous rappelons qu'il s'agit du troisième exercice social de Texacorp.

L'exercice clos au 31 décembre 2019 a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires hors taxes s'élevant 5.801.006 euros contre 5.152.217 euros pour l'exercice précédent.

Total des produits d'exploitation : 6.095.228 euros contre 5.270.632 euros pour l'exercice précédent.

Total des charges d'exploitation : 5.912.151 euros contre 5.186.839 euros pour l'exercice précédent.

✓ D'où un résultat d'exploitation de : 183.076 euros contre 83.792 euros pour l'exercice précédent.

Total des produits financiers : 8.138.406 euros contre 8.087.935 euros pour l'exercice précédent.

Total des charges financières : 3.059.163 euros 2.785.207 euros pour l'exercice précédent.

✓ D'où un résultat financier de : 5.079.163 euros contre 5.302.728 euros pour l'exercice précédent.

✓ Le résultat courant avant impôt s'établit donc à 5.262.240 euros contre 5.386.521 euros pour l'exercice précédent.

Total des produits exceptionnels : 0 euro contre (1) euro pour l'exercice précédent.

Total des charges exceptionnelles : 1.277.197 euros contre 447.899 euros pour l'exercice précédent.

✓ D'où un résultat exceptionnel de : (1.277.197) euros contre (447.899) euros pour l'exercice précédent.

En conséquence, après prise en compte du résultat exceptionnel, de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise de 4.780 euros et du produit d'impôt sur les Sociétés de l'intégration fiscale de (2.669.807) euros, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 se soldent par un bénéfice net de 6.650.070,12 euros contre un bénéfice net de 7.201.692,56 euros pour l'exercice précédent.

11.2 Proposition d'affectation du résultat

Je vous propose d'affecter le bénéfice de l'exercice soit la somme de 6.650.070,12 euros comme suit :

- ☐ 5 % à la réserve légale, soit la somme de 332.504 euros
laquelle serait alors portée à un montant
créditeur de 450.539 euros
- ☐ au Report à Nouveau le solde,
soit la somme de 6.317.566,12 euros
lequel s'inscrirait alors créiteur
pour 8.560.224,3

En outre, je vous rappelle, en application de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

11.3 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 37.921 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

11.4 Observations du Comité d'entreprise

Le Comité d'entreprise n'a pas transmis d'observations.

12. ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIETE

Je vous précise que les mandats des commissaires aux comptes et du Président ne sont pas arrivés à expiration.

13. INFORMATION SUR LE MONTANT DES PRETS CONSENTIS PAR LA SOCIETE

La Société n'a pas consenti de prêts à moins de deux ans à des entreprises avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant.

14. DECISION DE L'AUTORITE DE LA CONCURRENCE POUR PRATIQUES ANTICONCURRENTIELS

Néant

Je vous invite à voter les résolutions figurant à l'ordre du jour.

Le 17 juin 2020

Le Président



TEXACORP

Société par Actions Simplifiée

37, rue de la Victoire

75009 PARIS

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Compagnie Française d'Audit
154, boulevard Haussmann
75009 Paris
S.A.S. au capital de 65 000 €
488 403 916 RCS Paris

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre

TEXACORP

Société par Actions Simplifiée
37, rue de la Victoire
75009 PARIS

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux associés de la société TEXACORP,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TEXACORP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 17 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Les notes « 3.1.2. Titres de participation – Mouvements principaux » et « 3.1.3. Autres immobilisations : affectation du mali technique » de l'annexe aux comptes annuels exposent les règles et méthodes comptables relatives aux modalités d'évaluation et de dépréciation des titres de participation.

Dans le cadre de l'appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus, à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, et à vérifier que la note de l'annexe aux comptes annuels donne une information appropriée.

- La note « Evénements postérieurs à la clôture » de l'annexe aux comptes annuels précise les conditions dans lesquelles les comptes annuels ont été arrêtés selon le principe de continuité de l'exploitation. Nous avons été conduits à examiner les dispositions envisagées à cet égard.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné la situation de votre société au regard du principe de continuité de l'exploitation, et avons apprécié l'information donnée à ce titre dans la note de l'annexe aux comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 17 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

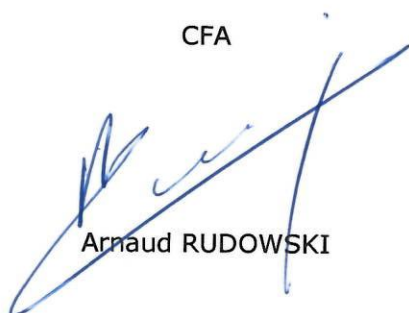
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris – La Défense, le 22 juin 2020

Les Commissaires aux comptes

CFA



Arnaud RUDOWSKI

Deloitte & Associés



Xavier LEFEVRE

Bilan Actif

TEXACORP

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 04/06/20
Devise d'édition

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	78 130 773		78 130 773	78 130 773
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	50 940 858		50 940 858	50 940 858
TOTAL immobilisations financières :	129 071 631		129 071 631	129 071 631
ACTIF IMMOBILISÉ	129 071 631		129 071 631	129 071 631

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	11 703 937		11 703 937	6 253 040
Autres créances	32 890 495		32 890 495	30 740 480
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	44 594 432		44 594 432	36 993 521
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	13 700 141		13 700 141	2 672 293
Charges constatées d'avance	186 318		186 318	134 496
TOTAL disponibilités et divers :	13 886 459		13 886 459	2 806 788
ACTIF CIRCULANT	58 480 891		58 480 891	39 800 309

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	187 552 522		187 552 522	168 871 940
----------------------	--------------------	--	--------------------	--------------------

Bilan Passif

TEXACORP

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 04/06/20
Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 12 341 744	103 287 348	102 130 862
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	7 882 748	9 039 234
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	118 035	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	2 242 658	(4 840 999)
Résultat de l'exercice	6 650 070	7 201 693
TOTAL situation nette :	120 180 860	113 530 789
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	120 180 860	113 530 789
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	4 028	26 184
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4 028	26 184
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	13 113 333	25 480 748
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	26 820 525	5 380
Emprunts et dettes financières divers	19 745 327	22 690 797
TOTAL dettes financières :	59 679 186	48 176 925
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	837 517	712 990
Dettes fiscales et sociales	3 749 266	3 005 381
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 101 666	3 419 671
TOTAL dettes diverses :	7 688 449	7 138 042
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	67 367 634	55 314 967
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	187 552 522	168 871 940

Compte de Résultat (Première Partie)

TEXACORP

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 04/06/20
Devise d'édition

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	5 801 006		5 801 006	5 152 217
Chiffres d'affaires nets	5 801 006		5 801 006	5 152 217
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			294 217	118 410
Autres produits			5	5
PRODUITS D'EXPLOITATION			6 095 228	5 270 632
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			1 391 725	1 349 406
TOTAL charges externes :			1 391 725	1 349 406
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			173 954	108 739
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaire et traitements			2 859 961	2 414 464
Charges sociales			1 312 483	1 118 042
TOTAL charges de personnel :			4 172 444	3 532 506
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			4 028	26 184
TOTAL dotations d'exploitation :			4 028	26 184
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			170 000	170 004
CHARGES D'EXPLOITATION			5 912 151	5 186 839
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			183 076	83 792

Compte de Résultat (Seconde Partie)

TEXACORP

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 04/06/20
Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	183 076	83 792
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	8 000 000	8 000 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	138 406	87 935
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	8 138 406	8 087 935
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 059 242	2 785 207
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	3 059 242	2 785 207
RÉSULTAT FINANCIER	5 079 163	5 302 728
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	5 262 240	5 386 521
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		(1)
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 277 197	447 899
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	1 277 197	447 899
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(1 277 197)	(447 899)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	4 780	5 320
Impôts sur les bénéfices	(2 669 807)	(2 268 391)
TOTAL DES PRODUITS	14 233 634	13 358 567
TOTAL DES CHARGES	7 583 563	6 156 874
BÉNÉFICE OU PERTE	6 650 070	7 201 693

TEXACORP SAS

**Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos le 31/12/2019**

Exercice clos le 31 Décembre 2019
S.A.S. TEXACORP
37 rue de la Victoire – 75009 PARIS

Sommaire

1 – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE.....	3
1.1 – Evènements principaux de l'exercice.....	3
1.2 – Principes, règles et méthodes comptables.....	3
2 – EVENEMENTS POST-CLOTURE	3
3 – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN.....	4
3.1 – Actif.....	4
3.1.1 – Liste des filiales et participations	4
3.1.2 – Titres de participation – Mouvements principaux	4
3.1.3– Autres immobilisations financières : affectation du mali technique	4
3.1.4– Postes concernant les entreprises liées et les participations	5
3.1.5– Actif circulant – Classement par échéance.....	5
3.1.6– Produits à recevoir	5
3.2 – Passif.....	6
3.2.1 – Tableau de variation des capitaux propres	6
3.2.2 – Capital	6
3.2.3 –Attribution d'actions gratuites:	6
3.2.4– Dettes financières – classement par échéance	7
3.2.5– Autres dettes.....	8
4 – INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT.....	9
4.1 – Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité.....	9
4.2 – Résultat financier.....	9
4.3 – Résultat exceptionnel.....	9
4.4 – Intégration fiscale	9
3.5– Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	10
3.6 – Situation fiscale latente	10
5 – AUTRES INFORMATIONS	10
5.1 – Utilisations d'estimations	110
5.2 – Effectif moyen	11
5.3 – Engagements pris en matière de retraite.....	11
5.3.1 – Honoraires de contrôle des Commissaires aux Comptes	11
5.4 – Engagements hors bilan	12
5.4.1 – Cautions	11
5.4.2 – Engagements financiers donnés	11
5.4.3 – Engagements financiers reçus	12

1 – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1.1 – Evènements principaux de l'exercice

Les principaux événements de l'exercice sont les suivants :

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le périmètre d'intégration fiscale compte les sociétés TROCADERO PARTICIPATIONS, TEXA SAS, TEXA SERVICES SAS, TEXA GLOBAL SOLUTIONS SAS, GBA SAS, la société CLE SAS et ses filiales, les sociétés CLE France SAS et AVITECH SAS, la société EURISK et ses filiales, les sociétés AMOERTEX et QANTEX, la société SERISK SAS, la société HOLDING FSD et ses filiales AAD PHENIX II SAS, PHENIX DESAMANTAGE SAS, AQUA BAT SARL, CADRAS SARL, AAD PHENIX PRESSING SARL, PHENIX DESAMANTAGE RUNGIS SARL, et enfin la société GEOP SAS.

Le 11 juillet 2019, notre filiale, la société TROCADERO PARTICIPATIONS a acquis 77,04% des actions de la société GM CONSULTANT SAS, elle-même détenant directement 100% du capital social des filiales SES, PEMM OIL, INQUEST qui elle-même détient 52% du capital social de WEAKSPOT et 65% d'INQUEST ASIA.

GM CONSULTANT SAS détient également 70% du capital social de la filiale GMC AFRICA, 97% de la filiale GMCI HOLDING UK qui détient elle-même 100% du capital social de GMCI UK et enfin 65% du capital social de la filiale GMC ASIA qui détient elle-même 100% du capital social de la filiale GMCI SGP.

Un refinancement bancaire a été opéré en 2019 à hauteur de 46 M€ par le groupe, afin de refinancer la ligne de capex ayant servi à l'acquisition de Phenix ainsi que le remboursement de l'emprunt obligataire.

En complément, une nouvelle ligne de capex à hauteur de 30 M€ a été autorisée pour procéder à une (ou plusieurs) acquisition(s) externe(s).

La société a encaissé sur l'exercice des dividendes de sa filiale TROCADERO PARTICIPATIONS SAS à hauteur de 8 000 K€.

1.2 – Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du code de commerce, du règlement ANC n°2016-07 du 26 décembre 2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable, notamment dans le respect du principe de prudence, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

Aucune dérogation aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite une information particulière.

2 – EVENEMENTS POST-CLÔTURE

L'apparition du Coronavirus a été le déclencheur d'une crise d'un type nouveau, dont on constate l'importance, mais dont il est encore impossible d'estimer l'ensemble des conséquences et la durée. La société est très attentive à l'évolution de la situation et a pris les mesures adéquates (report du paiement des dettes fiscales et sociales et de loyers, recours au chômage partiel, pratique du télé-travail, recours à la visio-expertise) pour limiter les impacts négatifs qui en résultent.

A la date d'arrêté des comptes, des prévisions de trésorerie ont été établies sur la base des informations dont la Direction disposait à cette date. Ces prévisions, qui intègrent à la fois un décalage de l'activité mais également les effets positifs de certaines mesures gouvernementales (report de certaines dettes fiscales et sociales et de loyer) ne mettent pas en évidence une insuffisance de trésorerie sur les douze prochains mois.

Dans ce contexte, les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

3 – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 – Actif

3.1.1 – Liste des filiales et participations

(En milliers d'euros)

Société	Capitaux propres	% capital détenu	VNC des titres détenus	CA HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
TROCADERO PARTICIPATIONS	65 979	100%	78 131	0	1 117	8 000

3.1.2 – Titres de participation – Mouvements principaux

(En Euros)

Libellé	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019	Dépréciation
Titres TROCADERO	78 130 773			78 130 773	-
TOTAL	78 130 773	-	-	78 130 773	-

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'usage pour l'entreprise. Elle est déterminée en tenant compte d'une valorisation d'entreprise effectuée à partir des perspectives de rentabilité (Chiffre d'affaires, EBIT, cash flow, taux de croissance) basées sur les plans d'affaires (méthode dite du discounting cash flows). En l'absence de données disponibles sur ces agrégats la valeur d'usage est appréciée sur la base de multiple d'EBITDA. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire ainsi définie est inférieure à la valeur d'acquisition.

Aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 31 décembre 2019.

3.1.3 – Autres immobilisations financières : affectation du mali technique

Affectation des malis techniques :

L'article 745-5 modifié du PCG oblige à affecter les malis techniques dans des sous comptes spécifiques par catégorie d'actifs apportés identifiables auxquels ils peuvent être rattachés, le solde identifiable étant maintenu dans le poste « fonds commercial ». En conséquence, la quote-part de mali technique affectée à des actifs amortissables est amortie selon le régime de l'actif auquel il se rapporte.

Les malis techniques d'un montant global de 50,9 M€ issus des fusions avec les sociétés TROCADERO PARTICIPATIONS II, TEXA GROUPE INVESTISSEMENTS, TEXA GROUPE MANAGEMENT et TEXA GROUPE CONSTRUCTION ont ainsi été rattachés au sous-jacent « titres de participation » et comptabilisés en autres immobilisations financières. Ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice qu'il existe ou non un indice de perte de valeur. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

Aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 31 décembre 2019.

3.1.4– Postes concernant les entreprises liées et les participations

(En milliers d'euros)

	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
Participations	78 131	
Créances clients et comptes rattachés	11 697	
Autres créances	30 877	
Emprunts et dettes financières divers	19 745	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	180	
Autres dettes	3 102	
Charges financières	115	
Produits de participation	8 000	
Revenus des prêts	138	

Les transactions entre parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché. À ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires visées à l'article R.123-198 11°.

3.1.5– Actif circulant – Classement par échéance

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à un an.

Une provision pour dépréciation des créances est constatée au cas par cas lorsque la recouvrabilité de la créance est incertaine.

3.1.6– Produits à recevoir

(en milliers d'euros)

Produits à recevoir	Montant
Factures à établir	6 996
Produits à recevoir	-
Total	6 996

3.2 – Passif

3.2.1 – Tableau de variation des capitaux propres

(En milliers d'euros)

Libellé	Solde d'ouverture	Affectation du Résultat N-1	Résultat de L'exercice	Augmentation de Capital	Réduction du Capital	Solde de Clôture
Capital Appelé versé	102 130			17 479	- 16 322	103 287
Réserve Spéciale	2 372	-		- 1 156		1 216
Prime d'Emission	4 461			9 794	- 9 794	4 461
Prime d'Apport	2 206			-		2 206
Réserves légale	-	118				118
Report à nouveau	- 4 840	7 084				2 244
Résultat de l'exercice	7 202	- 7 202				-
Total	113 531	-	-	26 117	- 26 116	113 532

3.2.2 – Capital

Au 31 décembre 2019, le capital est composé de 103 287 348 actions de 1 euro de valeur nominale (dont 12 341 744 actions ordinaires et 90 945 604 actions de préférence).

(En milliers d'euros)

	Nombre d'actions ordinaires	Valeur en euros	Nombre d'actions de préférence ADPA	Valeur en euros	Nombre d'actions de préférence dites ADPR	Valeur en euros
Position début d'exercice	12 341 744	12 341 744	80 300 003	80 300 003	9 489 115	9 489 115
Titres émis pendant l'exercice			16 322 549	16 322 549	1 156 486	1 156 486
Titres remboursés pendant l'exercice			- 16 322 549	-16 322 549		
Position fin de l'exercice	12 341 744	12 341 744	80 300 003	80 300 003	10 645 601	10 645 601

L'assemblée générale extraordinaire du 20 juin 2019 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 16 322 549 € par émission de 16 322 540 actions de préférence ADPA émises au prix de 1,60 €. La même assemblée a décidé de réduire le capital social de 16 322 549 € par voie de rachat de 16 322 549 actions de préférence ADPA en vue de leur annulation.

3.2.3 – Attribution d'actions gratuites:

L'associé unique en date du 27 juillet 2016 a autorisé pour une durée de 38 mois, le Président à procéder à une ou plusieurs attributions gratuites d'actions de préférence dites ADPR représentant au maximum 11 861 395 actions ADPR, entraînant corrélativement une ou plusieurs augmentations de capital devant être réalisées soit par incorporation, à due concurrence, de réserves de la société pour permettre l'attribution d'actions gratuites d'ADPR au profit de certains membres du personnel salarié et dirigeants de la société, soit, à défaut, par rachats (et transformation) d'actions de la société.

L'associé unique décide le même jour de créer un compte de réserve spéciale d'un montant maximum de 11 861 395 euros en vue de comptabiliser la dette potentielle de la société à l'égard des attributaires.

Le 2 août 2016, le Président a décidé d'attribuer 9 963 571 actions ADPR et de fixer la fin de la période d'acquisition au 2 août 2017 et la fin de la période de conservation au 2 août 2018.

Le 3 août 2017, à l'expiration de la période d'acquisition des actions ADPR, 9 489 115 actions ADPR ont été attribuées définitivement au profit des bénéficiaires.

En date du 4 janvier 2018, le Président a décidé d'attribuer 1.156.486 actions ADPR et de fixer la fin de la période d'acquisition au 4 janvier 2019 et la fin de la période de conservation au 4 janvier 2020.

En date du 20 mars 2019, le Président a décidé d'attribuer 177.921 actions ADPR et de fixer la fin de la période d'acquisition au 20 mars 2020 et la fin de la période de conservation au 20 mars 2021.

La valeur des actions retenue comme assiette de la contribution patronale spécifique s'élève à 0,1132 € par action.

Au 31 décembre 2019 :

Nombre d'actions pouvant être émises	11 861 395
Nombre d'actions attribuées au cours de l'exercice précédent	1 156 486
Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice précédent	0
Nombre d'actions attribuées au cours de l'exercice	177 921
Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice	0
Nombre d'actions attribuées cumulées	11 120 057
Nombre d'actions livrées au cours de l'exercice	0

3.2.4– Dettes financières – classement par échéance

(En milliers d'euros)

Dettes Financières	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Autres Emprunts obligataires	13 113		13 113	
Emprunts et dettes financières divers	19 745	19 745		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	26 821	195	26 626	
Total	59 679	19 940	39 739	0

Le 11 juillet 2019, le Président a décidé de procéder à l'émission de 12 000 000 obligations d'une valeur nominale unitaire de 1 €. Les obligations présentent les caractéristiques suivantes :

- Terme de l'emprunt obligataire : 31 décembre 2023

Dans le cadre du remboursement anticipé des 22 000 obligations émises le 27 juillet 2016, l'assemblée générale extraordinaire du 20 juin 2019 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 16 322 549 € par émission de 16 322 549 actions de préférence ADPA émises au prix de 1,60 €. Les actions ADPA nouvelles ont été libérées lors de leur souscription par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société.

Un refinancement bancaire a été opéré en 2019 à hauteur de 46 M€, afin de refinancer la ligne de capex ayant servi à l'acquisition de Phenix ainsi que le remboursement de l'emprunt obligataire.

En complément, une nouvelle ligne de capex à hauteur de 30 M€ a été autorisée pour procéder à une (ou plusieurs) acquisition(s) externe(s).

Le montant des emprunts bancaires souscrits au cours de l'exercice s'est élevé à 26 625 K€.

3.2.5– Autres dettes

3.2.5.1– Classement par échéance

Toutes les dettes sont d'échéance inférieure à un an.

3.2.5.2– Provisions pour risques et charges

(En milliers d'euros)

	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour Litiges	0			0
Provisions pour risques	26	4	26	4
Total	26	4	26	4

Les dotations et les reprises sont classées en exploitation.

En conformité avec le règlement CRC n°2000-06 sur les passifs abrogé et repris par le règlement CRC n°2014-03, toute obligation existant à la clôture de la société à l'égard des tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à une sortie probable de ressources sans contrepartie, fait l'objet d'une comptabilisation au titre d'une provision.

3.2.5.3– Charges à payer

(En milliers d'euros)

Charges à payer	Montant
Fournisseurs , factures non parvenues	93
Intérêts courus sur obligations	0
Dettes fiscales et sociales	1 484
Total	1 577

3.3 – INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.1 – Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité

(En milliers d'euros)

Secteurs d'activité	Montant	%
Prestations de services - France	3 089	53,25
Mise à disposition personnel - France	2 712	46,75
TOTAL	5 801	100

3.2 – Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 5 079 k€.

- Total des produits financiers : 8 138 k€

Les produits financiers sont composés des dividendes perçus de la filiale TROCADERO PARTICIPATIONS SAS et de revenus de prêts pour 138 k€.

- Total des charges financières : 3 059 k€

Il s'agit pour l'essentiel des intérêts liés à l'emprunt obligataire pour 2 371 k€, des intérêts sur comptes courants pour un montant de 114 k€ et des intérêts sur emprunts bancaires de 513 K€.

3.3 – Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel ressort à -1 277 k€ :

- Total des produits exceptionnels : 0 k€

-Total des charges exceptionnelles : 1 277 k€

Les charges exceptionnelles sont essentiellement liées à des honoraires en analyse stratégique et croissance externe ainsi qu'aux commissions bancaires versées dans le cadre du refinancement de la dette senior.

3.4 – Intégration fiscale

La société mère du groupe, TEXACORP SAS, a conclu une convention d'intégration fiscale à compter du 01 Janvier 2017 avec ses filiales qui comprend au 1^{er} janvier 2019, les filiales TROCADERO PARTICIPATIONS SAS, TEXA SAS, TEXA SERVICES SAS , TEXA GLOBAL SOLUTIONS SAS , GBA SAS, CLE SAS, CLE France SAS, AVITECH, GEOP SAS, EURISK SAS, SERISK SAS, AMOERTEX SAS, QANTEX SARL, HOLDING FSD, AAD PHENIX II, PHENIX DESAMANTAGE, AAD PHENIX PRESSING, AQUA BAT, CADRAS et PHENIX DEAMANTAGE RUNGIS.

L'application de la convention d'intégration fiscale permet de calculer les charges d'impôt pour les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale. Les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice. Au titre de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, l'économie d'impôt ressort à 2 678 k€.

3.5 – Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(en milliers d'euros)

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	183	0	183
Résultat financier	5 079	0	5 079
Résultat exceptionnel	-1 277	0	-1 277
Participations des salariés	-5	0	-5
Produits d'intégration fiscale	0	2 669	2 669
TOTAL	3 980	2 669	6 649

3.6 – Situation fiscale latente

En k€	Montant soumis à l'impôt	Impôt
<u>I. Accroissement de la dette future d'impôt :</u>		
TOTAL	0	-
<u>II. Allègement de la dette future de l'impôt :</u>		
- Participation des salariés	5	2
TOTAL	5	2

4 – AUTRES INFORMATIONS

4.1- Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe. TEXACORP revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Ces estimations concernent principalement l'évaluation des titres de participation et les provisions pour risques et charges.

4.2 – Effectif moyen

Libellé	Personnel
Cadres	15
Total	15

4.3 – Engagements pris en matière de retraite

(En milliers d'euros)

Engagements retraite	Non provisionné	Total
Cadres dirigeants	143	143
Charges sociales comprises au taux de 51 %		

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite s'élève à 143 k€ charges sociales incluses. Ce montant n'est pas comptabilisé. La convention collective applicable retenue pour le calcul est la convention nationale des entreprises d'expertise en matière d'évaluations industrielles et commerciales.

Les paramètres du calcul de la provision des indemnités de départ à la retraite sont les suivants :

Départ à la retraite à l'initiative du salarié	67 ans
Taux actualisation	1,20%
Taux de revalorisation des salaires des cadres	1,20%

4.3.1 – Honoraires de contrôle des Commissaires aux Comptes

Les honoraires du collège des commissaires aux comptes s'élèvent à 22k€.

En k€	Deloitte	CFA
Relatifs à la certification des comptes	49	49
Autres services (SACC)	4	7

4.4 – Engagements hors bilan

4.4.1 Cautions

La société TEXACORP a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à TROCADERO PARTICIPATIONS SAS, pour un montant maximum de 137 174 076 € jusqu'au 27 juillet 2022.

La société TEXACORP a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à GEOP SAS, pour un montant maximum de 35 M€ jusqu'au 27 juillet 2022.

La société TEXACORP a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à SERISK SAS, pour un montant maximum de 35 M€ jusqu'au 27 juillet 2022.

La société TEXACORP a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à TEXA SAS, pour un montant maximum de 35 M€ jusqu'au 27 juillet 2022.

La société TEXACORP a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à CLE SAS, pour un montant maximum de 35 M€ jusqu'au 27 juillet 2022.

La société TEXACORP a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à EURISK SAS, pour un montant maximum de 35 M€ jusqu'au 27 juillet 2022.

4.4.2 Engagements financiers donnés

La société TEXACORP a nanti, au profit des établissements bancaires, ses titres de TROCADERO PARTICIPATIONS SAS, en garantie de la Convention de Crédits du 27 juillet 2016

La société TEXACORP a nanti, au profit des établissements bancaires, les soldes de comptes bancaires ouverts en son nom, en garantie des contrats d'emprunt souscrits en date du 27 juillet 2016.

La société TEXACORP a quant à elle contracté un contrat de couverture de taux sur la base de l'Euribor 3 mois pour un montant notionnel total de 20,0 M€ au 31 décembre 2019.

La société TEXACORP a consenti un nantissement de second rang, au profit des établissements bancaires, sur ses titres de TROCADERO PARTICIPATIONS SAS, en garantie de the Amended and Restated Facilities Agreement du 28 juin 2019.

4.4.3 Engagements financiers reçus

Néant